

## HERBLAY-SUR-SEINE

### Vieillir en bonne santé

Dispensé depuis près d'un an au sein de l'hôpital de jour à la clinique du Château, le programme Prévation vient d'être récompensé dans la catégorie "innovation soignant", parmi vingt projets venant de huit pays. Ce programme, explique la clinique, offre un parcours complet d'éducation et de prévention en santé, pour apprendre à bien vieillir. Il est dédié aux personnes de plus de 75 ans, avant la perte d'autonomie. Il vise à leur donner « les clés pour prendre soin de leur santé et maintenir ou améliorer leur qualité de vie. » Le parcours aborde tous les aspects de la fragilité chez la personne âgée, avec une analyse de ses besoins, de ses attentes. Le programme passe par l'éducation thérapeutique, des ateliers éducatifs et une mise en pratique en faisant appel à des compétences pluriprofessionnelles.

Marc Laidet, directeur général de Clinéa France, propriétaire de cette clinique, « fort de l'expérience acquise à Herblay », compte déployer le dispositif sur une quinzaine d'établissements au cours de l'année 2021. Installée en centre-ville, la clinique du Château reçoit des patients pour des soins de suites post-chirurgicales ou de la rééducation, en vue d'un retour à domicile ou en institution. D.C.

## LOGEMENT. La manifestante reçue par le maire

C'est une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux, vendredi 5 février. On y voit une jeune femme, masque chirurgical sur le visage, interpellé le maire (Lr) d'Herblay, Philippe Rouleau, pour obtenir « un logement décent pour [ses] enfants ». « Je suis à la mairie d'Herblay pour rencontrer monsieur le maire, chose que je demande depuis à peu près deux ans. Comme tout Herblaysien, j'y ai droit, mais on me demande de rencontrer à chaque fois un adjoint. Je suis face à un mur. »

« Je ne refuse jamais de rencontrer un Herblaysien qui demande à me voir, explique Philippe Rouleau. Cette personne a déjà été reçue par un adjoint au maire, Philippe Vonmeurs. Nous avons plus d'un millier de demandes de

logements sociaux. Je vais la recevoir (Ndlr, la rencontre était prévue mardi 9 février) et me rapprocher des services pour étudier son dossier. L'attribution d'un logement social ne se fait pas comme ça : on regarde tout, la solvabilité de la personne, sa détresse etc. Il y a des commissions d'attributions et la Ville n'a pas la main. Si le logement est insalubre, on se tourne vers le bailleur. On accompagne les Herblaysiens. Il faut savoir qu'il y a des gens en très grande difficulté, en grande précarité, cassés par la vie, des femmes battues par exemple, et que nous aidons grâce à un certain nombre d'appartements qui sont sur le parc privé et qui nous appartiennent ». D.C.

## SANNOIS

### Des stages à la Mla

La maison des loisirs et des arts (Mla) propose des stages pour enfants et adolescents, durant les vacances : fabrication de marionnettes, pour les 3-6 ans, et cinéma d'animation, pour les 8-12 ans (technique de l'image par image, incrustation sur fond vert, réalisation d'une

scène animée sur le thème de la nature). Renseignements et inscriptions à la Maison des loisirs et des arts : 24, rue Victor Basch. Du 15 au 19 février. Tarifs cinq séances d'1 h : Sannoisien : 25 € / Non Sannoisien : 27,50 €. Tél. : 01 34 11 30 78. mla.sannois@wanadoo.fr

## AVIS DE DÉCÈS

Geneviève LAMBERT, sa filleule, Richard STEIN, son neveu, Et toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

### Monsieur René BERNIER

survenu à Taverny (Val-d'Oise) le vendredi 5 février 2021 à l'âge de 88 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 11 février 2021 à 14 heures en l'église Notre-Dame de Beauchamp (Val-d'Oise) où l'on se réunira. L'inhumation aura lieu au cimetière de Beauchamp.

POMPES FUNÉBRES GIRARD, 20, AVENUE LOUIS-BOUSQUET  
95250 BEAUCHAMP - TEL. 01 34 13 63 48.

## HERBLAY-SUR-SEINE

# Un film contre le harcèlement

« Non au harcèlement scolaire. Le harcèlement est l'affaire de tous ». La Ville d'Herblay-sur-Seine et le collège Isabelle-Autissier présentent *La Lettre à Harcel*, une vidéo d'une dizaine de minutes, où, face caméra, sans effet de mise en scène, quatre élèves de 3<sup>e</sup>, Cassandre, Emma, Capucine et Tayana, interpellent directement le spectateur en interprétant ce texte de Michel Vivier, qui aborde différentes formes de harcèlement.



Face caméra, Cassandre, Emma, Capucine et Tayane, élèves en classe de 3<sup>e</sup> du collège, interprètent « La Lettre à Harcel », de Michel Vivier.

### Un film coup de poing

Un film choc comme un coup de poing. Un film de prévention, pédagogique, qui dénonce avec des réflexions lancées au quotidien, le harcèlement que peuvent subir des élèves. Insultes, moqueries, dévalorisation de l'autre, agressions morales et physiques, tout ça « pour rigoler ». Il évoque aussi les difficultés pour les personnes extérieures à prendre conscience du drame qui se joue, les adultes (parents, proviseur...) comme les copines... Et puis vient ensuite le harcèlement sur les réseaux sociaux, et enfin le harcèlement sexuel ou moral sur le lieu de travail ou dans les transports en commun. Bref, le harcèlement,

c'est parfois toute la vie. Le film n'aborde que des exemples de harcèlement subi par les filles/femmes.

Ces saynètes jouées par ces comédiennes en herbe parlent sans doute à beaucoup. Accompagnées par leur professeur, Maxime Meunier, ces collégiennes ont partagé cette lecture avec une dizaine de classes du collège pour les sensibiliser à cette cause.

La Lettre à Harcel finit sur un conseil : « la première fois que tu rencontreras Harcel sur ta route, concluent les quatre adolescentes, n'aie pas peur

de lui, fais comme moi, fais ce que j'ai mis des années à faire, regarde le droit dans les yeux, impose toi tout de suite, dès le début, sinon, il te suivra toute ta vie ».

En parallèle, le service municipal de la jeunesse propose tout un programme d'actions de prévention, destiné aux collégiens, aux lycéens et à leurs parents.

Le collège Isabelle-Autissier est particulièrement sensible à la question du harcèlement. C'est cet établissement dont était originaire Evaëlle, 11 ans, élève de 6<sup>e</sup>, qui avait mis fin à ses jours le 21 juin 2019, après avoir subi

un véritable calvaire pendant de longs mois, du harcèlement par plusieurs élèves, et même par celle qui était censée la protéger, une de ses profs, qui a depuis quitté l'établissement.

Après le drame, plusieurs centaines d'Herblaysiens avaient participé à une marche blanche en sa mémoire et en soutien à la famille.

Saisie après la plainte des parents, la justice a récemment mis en examen plusieurs élèves ainsi que le professeur de français.

### Suicides

En France, quelque 700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire, dont la moitié de manière sévère. Le harcèlement scolaire, les moqueries ou attaques blessantes concernent un enfant sur trois, selon l'Unicef et un quart des adolescents harcelés ont pensé au suicide.

La question du harcèlement est complexe à résoudre car pas toujours repérable de l'extérieur pour les adultes, tandis que les harcelés ont de leur côté des difficultés à se confier.

Daniel CHOLLET

▲ Contre le harcèlement, un numéro, le 3020, service et appel gratuits, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

## EAUBONNE

### La mise au point d'Arbc

Les propos de Grégoire Dublineau, l'ancien maire (Lr) d'Eaubonne, ont fait réagir David Di Filippo, vice-président d'Arbc, cette association qui compte 70 adhérents et qui se bat depuis des années contre le projet immobilier que souhaitait mener l'ancienne municipalité.

Le projet avait été rejeté par des riverains, jugeant le projet « démesuré » : une école de dix classes, un gymnase, un centre de loisirs et une salle polyvalente sur un terrain de 6 500 m<sup>2</sup>.

### « Calmer le jeu »

Plusieurs recours contre le permis de construire avaient été déposés devant le tribunal administratif. Le dossier était bloqué, même si le recours n'était pas suspensif. Dès son élection comme maire, Marie-José Beaulande (Ps) a promis de remettre à plat ce projet.

Le nouveau projet, beaucoup moins dense que le premier, vient de faire l'objet d'une concertation. La municipalité a retiré du programme le gymnase, le centre de loisirs et la salle polyvalente. Une salle d'évolution et une salle de motricité serviront aux activités physiques des enfants.

Pour l'ancien maire, la nouvelle majorité a voulu « faire plaisir aux riverains ». Il affirme



C'est sur un terrain situé à l'angle des rues Mathilde-Burguè et des Bussys que doit voir le jour cette fameuse école.

que les recours ont été retirés dès le lendemain de l'élection, en faisant le lien avec le fait que le président d'Arbc, Lionel Ménard, est désormais conseiller municipal de la majorité.

David Di Filippo dénonce des « des insinuations [qui] stigmatisent les adhérents et autres membres du bureau. » L'association a retiré ses recours « il y a un mois », précise-t-il, afin de « calmer le jeu ». Il rappelle que « dix-sept points d'irrégularité avaient été relevés par notre avocat, notamment l'utilisation d'une voie privée ».

David Di Filippo souligne qu'Arbc souhaite juste « que la mairie prenne en compte les nuisances que subit déjà notre quartier. Nous n'admet-

tons pas que M. Dublineau essaye de nous mettre sur le dos les échecs de sa politique. C'est de sa faute s'il n'a pas su écouter les riverains ».

### Association apolitique

Il souligne que l'association reste « apolitique », même si lui-même était sur une liste aux municipales, celle de Corentin Le Fur (ex-adjoint Lr). « Nous avons demandé aux adhérents si cela leur posait problème qu'on soit sur des listes aux élections, ça n'a pas été le cas. » David Di Filippo précise « savoir faire la part des choses. Nous n'avons pas de traitement de faveur. On a été reçus comme les autres par le programmiste du projet, à qui on a remis un dossier

complet ».

Désormais tenant « les rênes » de l'association - en attendant peut-être un changement de bureau et de présidence lors de la prochaine assemblée générale -, David Di Filippo précise avoir envoyé un courrier à Marie-José Beaulande où il expose « en sept points » les vœux d'Arbc. D'autres associations du quartier jugent pourtant ce gymnase nécessaire, mais en retirant le gymnase du projet, la mairie dit défendre une vision plus « écologique » et souhaite relancer ce projet embourbé.

« Avec une salle d'évolution de 250 m<sup>2</sup> et une salle de motricité pour les maternelles, les cours d'éducation physique pourront s'y dérouler. Je suis professeur d'Eps (Ndlr, au lycée Louis-Armand) et ça ne me pose aucun problème. Et si le besoin s'en fait sentir, nous aurons toujours le gymnase Georges-Hébert ». David Di Filippo estime que le projet de gymnase « rendait le projet trop cher et avait trop d'impact sur le terrain ». Le programmiste rendra ses arbitrages à l'issue du processus de consultation.

D.C.